

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 011 /AONO/C-NDIKI/CIPM/2023 DU 10 AVR 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ARTERES DE LA VOIRIE MUNICIPALE (10 KM) ; DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Le Maire de la Commune de Ndiakiniméki, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

1. Objet :

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines artères de la voirie municipale (10 km) ;

2. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) seul lot unique

3. Consistance des travaux :

Ces travaux consisteront à l'entretien des tronçons concernés. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations. Lesdits travaux dont la liste n'est pas exhaustive portent sur les tâches suivantes :

- Dégagement à la pelle ;
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Démolition d'ouvrages existants ;
- Mise en forme de la plateforme y compris création des fossés et exutoires ;
- Curage d'ouvrages existants ;
- Construction mur de soutènement en Béton Armé.

4. Participation et origine :

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installées au Cameroun.

5. Mode de soumission

Le mode de soumission est : hors ligne ». Autrement dit, seule la soumission hors ligne est possible.

6. Financement :

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) MINDHU Exercice 2023, pour un montant prévisionnel de Quarante Millions (40 000 000) F CFA.

7. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux prévus par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans l'Ordre de Service.

8. Cautionnement provisoire (garantie de soumission):

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer

les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est de Huit Cent Mille (800 000) de FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité de l'offre pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables Après du secrétariat de la commission Interne de passation de la Mairie de Ndikiniméki à Ndikiniméki BP 09, Tél : 677 40 40 72. email sis à Ndikiniméki dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans le service technique de la Mairie de Ndikiniméki, BP 09 , Tél : 677 40 40 72, email sis à Ndikiniméki, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante Mille) Francs CFA versées à la Recette Municipale de Ndikiniméki. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, téléphone, fax, e-mail.

11. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces de l'offre administrative (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant les pièces de l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant les pièces de l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

12. Remise des Offres :

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé dans le service technique de la Mairie de Ndikiniméki, BP 09 , Tél : 677 40 40 72, email sis à Ndikiniméki, au plus tard le ~~10/05/2023~~ à 12 heures, heure locale. Toute Offre incomplète sera purement et simplement rejetée.

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

~~10 AVR 2023~~

N°011/AONO/C-NDIKI/CIPM/2023 DU RELATIF AUX TRAVAUX :

**- DE REHABILITATION DE CERTAINES ARTERES DE LA VOIRIE MUNICIPALE
(10 KM) ; DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU
MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13. Recevabilité des Offres :

L'offre parvenue après la date et l'heure de dépôt de l'offres ou celle ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, de l'offres administrative et technique seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le

service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

14. Ouverture des Offres :

L'ouverture des Offres aura lieu le 10/05/2023.à 13 heures, heure locale, dans la salle de Conférence de la Mairie de Ndikiniméki, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'Offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres.

15. Critères d'évaluation des offres :

15.1 Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour :

- Absence de l'original du cautionnement provisoire (caution de soumission) à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés.

b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- Une note d'organisation et méthodologie ;
- Une attestation de capacité financière ou de mise à la disposition du soumissionnaire d'une ligne de crédit, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances, pour préfinancer les travaux, objet de l'Appel d'Offres de référence, à hauteur d'au moins **Quinze Millions (15 000 000) de Francs CFA.**

NB : L'attestation de capacité financière ou de mise à la disposition du soumissionnaire d'une ligne de crédit, assortie de la mention « **sans caution de notre part** » ou « **délivrée sans garantie de notre part** » ou « **sans responsabilité de notre part** » ou « **sans engagement de notre part** » ou **similaires**, est divergente par rapport à l'attestation attendue dans le cadre de l'Appel d'Offres de référence et par conséquent éliminatoire au sens des stipulations du critère éliminatoire).

- CV d'un Conducteur des Travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience demandées dans le RPAO ;
- Non justification de la possession en propre de l'un des matériels minimums suivants :
 - Une niveleuse ;
 - Un camion benne ;
 - Une pelle chargeuse ;
 - Un compacteur à rouleau vibrant ou à pneus.

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- Une soumission timbrée, datée signée et cachetée;
- Le bordereau des prix (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages signé et cacheté à la dernière page ;
- Le devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté ;
- Les sous détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;



- b) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et les Sous – détails des prix unitaires ;**
- c) Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;**
- d) N'avoir pas obtenu au moins un total de 25 critères sur l'ensemble des 35 critères essentiels.**

15.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 35 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **11 critères** ;**
- b) Le matériel à mobiliser sur **20 critères** ;**
- c) Les références du soumissionnaire sur **02 critères** ;**
- d) La Visite des lieux sur **02 critères**.**

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable

16. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

18. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de NDIKINIMEKI. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) et au Maire de Ndikiniméki aux numéros suivants : 677 40 40 72

19. Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Ampliations :

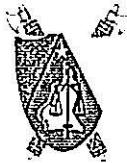
- Président/CIPMP/XXXXXXX
- DDMAP/MI (pour publication et archivage)
- DDEE/MI (pour information et archivage)
- ARMP/CSE (pour publication et archivage)
- AFFICHAGE. (pour information)
- CHRONO/ ARCHIVES

Ndikiniméki, le 10 AVR 2023

Le Maire de la Commune de NDIKINIMEKI



Maire



OPEN NATIONAL BID INVITATION
N° ..014...../AONO/MINHDU/CIPM/23 OF 2023
10 AVR 2023
FOR THE EXECUTION OF REHABILITATION OF ARTERIES WORKS OF VOIRIE
IN NDIKINIMEKI COUNCIL

(EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCING: BIP MINHDU FOR FISCAL 2023

1. Subject of the bid invitation

The mayor of the Ndikiniméki council, launches on behalf of the state of Cameroon, open national call for tenders for the rehabilitation of certain arteries of the municipal roads in the council of Ndikiniméki

2. Allotment

Works under this bid invitation are divided into one (01) lot.

3. Consistency of works

Works under this bid invitation comprise the following operations:

- Site installation ;
- Preliminary works ;
- General earthworks ;
- Road works ;
- Drainage of rain water ;
- Moving networks of concessionaires if the case.

N.B: It should be noted that drainage works shall be executed using the Labour-Based Approach (HIMO).

4. Participation and origin

Participation in this tender invitation shall be open to public works companies based in Cameroon.

5. Financing

The works under this bid invitation shall be financed with Road Fund resources for fiscal 2023. The estimated cost for the works is forty millions (40 000 000) , FCFA.

6. Consultation of the Bidding Documents

The file can be consulted during working hours at the NDIKINIMEKI Council, Public Contracts Service, as soon as this Invitation to Tender is published.

7. Acquisition of the Bidding Documents

The file may be obtained from NDIKINIMEKI Council as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of (230 000)

8. Provisional guarantee

Each bidder shall enclose in their administrative documents a provisional guarantee issued by a first class banking institution approved by the Minister in charge of Finance. The amount of the guarantee shall be as follows:

Under pain of rejection, the provisional guarantee shall be obligatorily produced in its original dated not more than 3 (three) months.

For unsuccessful bidders, the provisional guarantee shall be released within 30 days after publication of bid evaluation results. For the successful bidder, the provisional guarantee shall be released only after constitution of the definitive guarantee.

9. Presentation of bids

Bids shall be presented in the following three volumes, in an envelope as such:

- Volume 1: administrative documents;
- Volume 2: Technical bids;
- Volume 3: Financial bids.

All components of the Bids (volumes 1, 2 and 3) shall be in a large sealed envelope labeled only with the name of the Bid in question.

81

The Different documents of each Bid shall be numbered following the bidding document order and separated with identical color dividers.

10. Submission of Bids

Each offers written in French or English in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the NDIKINIMEKI Council, PO Box 27 NDIKINIMEKI, not later than on 10/05/2023 at 12 AM o'clock local accurate, and should carry the inscription

OPEN NATIONAL BID INVITATION
N° 041 /AONO/MINHDU/CIPMI/23 OF 10 AVR 2023
FOR THE EXECUTION OF ROAD MAINTENANCE WORKS
IN NDIKINIMEKI COUNCIL
(EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCING: BIP MINHDU FOR FISCAL 2023

TO BE OPENED ONLY DURING THE EVALUATION SESSION".

11. Duration of tender validity

The bids shall be valid for 90 (ninety days) with effect from their submission deadline.

12. Opening of bids

The opening of the administrative documents and of the technical and financial offers will take place on 10/05/2023 at 1 PM o'clock local time by the tenders board of the contracting authority in the meeting room of NDIKINIMEKI Council. Only bidders may attend this opening meeting or be represented by a unique person of their choice duly authorized.

13. Bid admissibility

Under pain of rejection, the administrative documents required shall be produced in their originals or true copies certified by the issuing services, in accordance with the provisions of the Special Tender Regulations. The documents shall be dated at most 3 (three) months or must have been established after the date of publication of this bid invitation.

The duly signed and stamped bid in accordance with the specimen contained in the bidding package, shall state costs in XAF inclusive and exclusive of taxes.

14. Execution deadline

The maximum deadline for the execution of the works shall be 3 (three) months.

15. Bid assessment criteria

Evaluation of bids shall be based on the following criteria

15.1 Eliminatory criteria

- a) Absence of the provisional guarantee at the opening or a non-compliant administrative document 48 hours after the opening session ;
- b) false declaration or forged document;
- c) incomplete technical bids such as the absence of:
 - c1) an attestation of site visit signed in truth by the bidder;
 - c2) a Supervisor of works, Civil Engineer registered with NOCE with minimum A/Level +3 and supervision of minimum 01 (one) building construction project;
 - c3) declaration on the honor of non-abandonment of contracts during the last three (03) years;
 - c4) a pre-financing capacity of a minimum amount of FCFA 15 million established by 1st class bank approved by the Minister in charge of Finance ;
- d) Non-justification of implementation of one urban tarred road maintenance project of a minimum worth XAF 400 000 000 F over the past five (05) years ;
- e) Failure to justify ownership or rent of the following equipments:
 - ✓ 1 Gravel-spreader truck ;
 - ✓ 1 Backhoe Loader;
 - ✓ 1 Pneumatic roller;
 - ✓ 1 grader ;
- f) omission of a quantified unit price in bid;
- g) omission of sub-details of a quantified unit price;
- h) Not satisfying at least 24 elements of essential criteria/31.

15.2 Essential criteria

Technical bids shall be assessed according to the following assessment grid:

A- Presentation	01 criteria
B- References	03 criteria
C- Managerial personnel	11 criteria
D- Methodology	04 criteria
E- Equipment	12 criteria

B)

Details of these essential criteria are specified in the assessment grid attached to the Special Tender Regulations. In the event of a conflict between the Tender Notice, the evaluation grid and the RPAO, only the latter must be taken into consideration.

16. Award of contract

The project owner shall award the contract specified in this Bid invitation to the lowest bidder that meets the requisite technical and administrative capacities.

A single bidder cannot be awarded more than one lot.

In case where a bidder meets the requisites in more than one lot, the project owner reserve the right to award the lots of his choice.

17. Further information

17.1. Additional technical information may be obtained from the Department of Urban Operations of the Ministry of Housing and Urban Development, the 7th floor of the ministerial building N°1 (opposite the Yaoundé central post office).

17.2. For any act of corruption, call or send a SMS to MINMAP to the numbers: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18. Amendment to the Bid invitation

The Contracting Authority reserves the right, if warranted, to subsequently amend this tender invitation.

Ndikinimeki, on 10 AVR 2023

Copies :

- MINMAP
- ARMP
- POSTING

The Mayor

